

PISCINE

HAUT OU BAS ?

L existe deux grandes catégories d'abris : les abris relevables et coulissants, d'une part, et les abris télescopiques, sur rails et sans rails, d'autre part. Quant aux formes, elles sont cintrées, angulaires ou encore en rotonde, sur le modèle des vérandas. Sachez qu'une petite semaine est nécessaire pour le montage d'un abri, qui doit impérativement être effectué par une équipe de professionnels. Il convient également de distinguer les abris hauts, bas et semi hauts sans oublier l'abri gonflable. L'abri haut offre suffisamment d'espace autour de la piscine pour évoluer librement et évidemment se tenir debout. Vous pouvez y installer selon vos désirs des plantes, du mobilier (table, chaise, transat...). Cet abri haut peut s'avérer idéal si vous voulez créer un espace à vivre convivial, en y associant un appareil de déshumidification et un système de chauffage de piscine.

L'abri bas est prévu pour être d'une discrétion totale. Sa faible hauteur (minimum 60 cm) lui permet de s'intégrer harmonieusement dans votre jardin. Il est prévu pour protéger uniquement votre piscine.

L'abri semi haut offre un compromis de hauteur intermédiaire entre l'abri haut et l'abri bas, mais il ne permet pas de s'y tenir debout. Les abris semi hauts sont souvent télescopiques (coulissants sur rails).

L'abri gonflable est constitué par une bâche transparente gonflée à l'aide d'un petit moteur (turbine). Grâce à l'air propulsé par la turbine, la bâche en PVC formera un dôme protecteur qui recouvrera entièrement votre piscine, et la mettra ainsi à l'abri des intempéries. Vous pourrez accéder à votre piscine par un sas prévu à cet effet. Cette bulle sera maintenue au sol par des câbles ou une ceinture en boudins lestés.

